



Commune de
LAVEY-MORCLES

Préavis de la Municipalité
au Conseil communal

N° 03/2024

**Préavis
pour la réalisation
d'un réservoir et
d'une réserve
incendie dans le
hameau de Morcles**

Lavey, le 1^{er} mars 2024

Au Conseil communal de Lavey-Morcles,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le présent préavis traitant de la réalisation d'un réservoir et d'une réserve incendie pour le hameau de Morcles.

1. INTRODUCTION

Comme mentionné dans le préavis N°02/2022, le hameau de Morcles se trouve dans une situation particulière et problématique quant à son alimentation en eau potable et sa défense incendie. Au niveau structurel, ses ouvrages sont vieillissants ou dégradés. Ils ne sont plus aptes à répondre aux normes en vigueur. Le réservoir, datant de 1910, est vétuste et obsolète. Il est par ailleurs difficile d'accès, situé en zone avalanche à risque élevé et dépendant du réseau d'Armasuisse, (par l'intermédiaire d'une convention) et du captage de Fontaine froide (situé sur la commune de Collonges). Il apparaissait également que le réseau d'eau potable devait être étudié dans sa globalité. La municipalité a été interpellée à plusieurs reprises par le service cantonal en charge du contrôle des eaux. Cette situation, ainsi que les différentes possibilités d'alimentation en eau potable, ont été présentées au Conseil communal en octobre 2021. Le choix d'alimenter le hameau avec les sources de Fontaines froides (commune de Collonges) semblait être la solution la plus avantageuse, même si elle nécessite l'achat de l'eau. Il convenait dès lors d'étudier l'amélioration du réseau d'eau potable du hameau de Morcles ainsi que le meilleur emplacement pour le nouveau réservoir. Un rapport a été transmis à la municipalité par le bureau RWB et c'est sur la base de ce rapport que nous soumettons le présent préavis. Pour des raisons de priorisation, la municipalité a décidé de ne pas coupler ce projet avec la réalisation des travaux de mise en séparatif dans le hameau de Morcles.

Plan directeur de distribution de l'eau – PDDE

Les distributeurs d'eau ont le devoir d'établir un PDDE, ou **Plan Directeur de la Distribution de l'Eau**, comportant les options possibles d'amélioration et de développement du réseau (art. 7a de la Loi sur la distribution de l'eau LDE du 30 novembre 1964). Ce plan vise à améliorer et entretenir le réseau principal. Par réseau principal, il faut entendre les ouvrages de captage, de traitement, de pompage, de turbinage, d'adduction, de stockage, de télégestion et de distribution proprement dits (conduites nouvelles ou remplacées, en principe jusqu'aux bornes hydrantes). Le mandat pour l'élaboration du PDDE a été confié au bureau RWB (préavis 02/2023).

2. MISE EN ŒUVRE

La municipalité souhaite continuer les travaux de mise en œuvre du PDDE en cours de finalisation et l'étude de faisabilité pour l'alimentation en eau potable de Morcles (préavis N°02/2022).

Pour rappel, certains travaux prévus dans ces études ont déjà été réalisés avec succès :

- La construction du réservoir « Les Fourches »
- La connexion et mise en fonction du réservoir « Les Fourches »
- La pose de la nouvelle conduite de Savatan et le remplacement des pompes de la station de pompage (STAP) de « Terreau du Moulin »
- La mise en séparatif et la remise en état du réseau d'eau potable de la Route du Stand
- L'adduction en eau de Lavey-Les-Bains

de Morcles, la municipalité a lancé en septembre 2022 un appel d'offres selon une « procédure ouverte » pour les travaux de génie civil et sur invitation pour les travaux de sanitaires.

Cinq entreprises ont répondu à l'appel d'offres de génie-civil et trois aux travaux de sanitaires. Les offres retenues sont :

- Gasser Construction SA, pour les travaux de génie civil
- Parchet Frères SA, pour les travaux de sanitaires

Dans le cadre de ces appels d'offres, les travaux ont été mis en soumission sous réserve de l'obtention du financement, objet de ce préavis, et de toutes les autorisations officielles à obtenir.

Le coût des travaux est donc déjà connu et compris dans les offres des entreprises. Les travaux à réaliser pour le réservoir et sa connexion sont prévus en une seule étape.

Subvention

Le taux de subventionnement de l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA) pour les travaux liés à l'eau potable et à la partie « défense incendie » du réservoir est pris en compte dans le financement du présent préavis.

Procédure

La procédure en vue de la mise à l'enquête de ces travaux et les demandes d'autorisations auprès de la Direction générale de l'environnement (DGE) et de l'Office de la consommation (OFCO) sont en cours, sous réserve de validation du préavis.

Les travaux sont planifiés dès juin 2024 (selon conditions météo, réception des autorisations et du matériel, disponibilité des entreprises) et devraient se terminer courant de l'automne de la même année.

3. SOLUTION PROPOSEE

L'étude de faisabilité réalisée dans le cadre du préavis N°02/2022 prévoit la construction d'un réservoir en amont du hameau de Morcles, sous les hauts du village.

Les travaux prévus consistent en la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable.

A la suite de cela, dans une seconde étape, le réseau d'eau potable pour le centre du village et l'éclairage public seront réalisés. En parallèle, les différents propriétaires des réseaux souterrains (FMA, Swisscom, ...) remettront à neuf leurs réseaux en fonction des opportunités et des projets propres aux services. Ces travaux se feront aux frais des services respectifs et auront un impact positif sur le coût du projet. Cette seconde étape concernera également des travaux de mise en séparatif.

Nouveau réservoir de Morcles	
Ouvrage et cuve PE	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réserve incendie de 150 m³ conformément aux exigences de l'ECA et de la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP) ○ Réserve alimentaire de 30 m³ pour répondre aux besoins actuels et aux projections d'évolutions à l'horizon 2050 ○ Ouvrage réparti sur deux cuves permettant son entretien et conforme aux exigences de la Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux (SSIGE) ○ Ouvrage préfabriqué pour une mise en œuvre aisée compte tenu des conditions d'accès ○ A noter que la configuration de l'ouvrage permet le raccordement depuis la source de Fontaine froide (actuelle alimentation du hameau) mais permettrait également la valorisation des sources du Rosaire en complément ou substitution à moyen ou long terme selon les choix de la commune
Conduite d'alimentation et évacuation	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pose d'une conduite d'alimentation PE100 d160/147.2 PN10 ○ Pose d'une conduite de refoulement PE100 d63 mm ○ Pose d'un trop-plein PVC d160 mm

4. FINANCEMENT

Travaux	Montant (TTC)	Subvention ECA (estimation)	Coût net (TTC)
Réservoir et réseau d'eau potable			
Génie civil (pour eau potable)	Fr. 210'000.-	(15%) Fr. 31'500.-	Fr. 178'500.-
Sanitaire (réseau d'eau potable)	Fr. 47'000.-	(15%) Fr. 7'000.-	Fr. 40'000.-
Réservoir (ouvrage et génie civil associé)	Fr. 640'000.-	(20%) Fr. 128'000.-	Fr. 512'000.-
Divers*	Fr. 152'000.-		Fr. 152'000.-
Honoraires ingénieur (eau potable)	Fr. 24'000.-	Fr. 3'500.-	Fr. 20'500.-
Totaux	Fr. 1'073'000.-	Fr. 170'000.-	Fr. 903'000.-

Remarques :

- L'estimation prend en compte les coûts des travaux, les différents honoraires et les divers.
- Les travaux proposés sont conformes au PDDE en vigueur.
- Les appels d'offres ayant déjà eu lieu, les coûts ci-dessous sont estimés à +/- 10%.
- Les frais pour le traitement des éventuels hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) contenus dans les enrobés bitumineux ne sont pas compris dans les devis.
- Les augmentations liées aux matières premières et à l'indice des coûts de production (ICP) ont été prises en compte en date du présent préavis
- *Le détail des divers se trouve en annexe

5. PLANIFICATION DES TRAVAUX

Une planification des travaux tenant compte des impératifs techniques et des contraintes liées à la localisation et à la configuration du site a été établie et est résumée ci-après :

Juin à fin novembre 2024

- Réservoir et conduites d'alimentation/raccordement
 - o Préparation pour l'ouvrage (terrassement)
 - o Pose des conduites depuis le haut du hameau
 - o Raccordement de l'ouvrage à la conduite de Fontaine Froide
 - o Hélicoptage et pose de l'ouvrage
 - o Remblayage

L'ensemble des travaux sont prévu durant l'année 2024 (selon conditions météo, réception des autorisations et du matériel, disponibilité des entreprises).

6. MODALITES

Le début des travaux est subordonné à l'approbation du présent préavis, ainsi qu'au résultat de la mise à l'enquête publique du projet d'amélioration du réseau d'eau potable par les services cantonaux compétents. Les subventions cantonales pour le réseau d'eau potable ont été estimées et devront être validées par l'ECA.

7. DESAGREMENTS POUR LES USAGERS

Ce chantier, situé principalement sur les hauts de Morcles, présentera très peu de désagréments pour les usagers et les habitants. Les travaux seront organisés pour réduire le plus possible l'impact sur la population et un effort particulier sera porté sur l'information aux riverains.

8. FINANCEMENT

L'investissement sera financé par l'emprunt.

Eau potable	Total des investissements	Fr. 1'073'000.-
	Imputation	Investissement sur le compte 81.5040.9
		Bilan sur le compte 9144.18
	Amortissement	60 ans sur structure Fr. 753'000.-, au terme des travaux
		30 ans sur machinerie Fr. 150'000.-, au terme des travaux
	Emprunt	Fr. 903'000.- aux conditions du marché
	Subvention ECA	Fr. 170'000.-
Récapitulation	Total des investissements	Fr. 1'073'000.-
	Montant de la subvention	Fr. 170'000.-
	Montant de l'emprunt	Fr. 903'000.-

9. AMORTISSEMENT

Le 29 novembre 2023, le Conseil d'Etat a adopté la révision partielle du Règlement sur la comptabilité des communes (RCCOM) fixant les durées d'amortissement. Par conséquent et dans le cadre des travaux relatifs à ce préavis, un amortissement de 60 ans sera appliqué dès la fin des travaux pour la partie structure du réservoir, et 30 ans pour la partie machinerie du réservoir.

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE LAVEY-MORCLES

- vu le préavis municipal No 03/2024 du 1^{er} mars 2024 ;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier ce préavis ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DÉCIDE

- D'autoriser la Municipalité à procéder aux travaux
- D'octroyer à cet effet un crédit de Fr. 1'073'000.-
- De financer ce montant de la manière suivante :
 - Subvention de l'ECA Fr. 170'000.-
 - Conclusion d'un emprunt Fr. 903'000.-

Adopté en séance de la Municipalité le 5 mars 2024

Annexes :

Liste divers selon coût :

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Honoraires spécialistes				
Géomètre pour travaux	gl	1.000	1'200.00	1'200.00
Géomètre pour nouvel abornement après travaux	gl	1.000	3'000.00	3'000.00
Notaire	gl	1.000	1'800.00	1'800.00
Servitudes	gl	1.000	1'200.00	1'200.00
Prestations fontainier	gl	1.000	1'800.00	1'800.00
Prestations mise à jour SIT	gl	1.000	2'400.00	2'400.00
Géologue, sondages	gl	1.000	20'000.00	20'000.00
Notice d'impact	gl	1.000	15'000.00	15'000.00
DPE - Automation	gl	1.000	79'000.00	79'000.00
Total				125'400.00
Emoluments et frais administratifs				
Permis de fouille	p	1.000	-	-
Mise à l'enquête	p	1.000	1'500.00	1'500.00
Assurance RC MO et TC	p	1.000	1'000.00	1'000.00
Total				2'500.00
Total intermédiaire				127'900.00
Divers et imprévus		10%		12'800.00
TOTAL BRUT HT :				140'700.00
TVA		8.1%		11'396.70
TOTAL :				152'096.70
		Arrondi CHF		152'000.00

NOUVEAU RESERVOIR – SITUATION



Schéma



